

Nom : Prénom : Etablissement d'origine :

Projet motivé par l'élève

(en quelques lignes, veuillez résumer vos motivations pour bénéficier d'une passerelle)

A..... Le/...../2026

Signature de l'élève,

● **Pièces demandées :**

- Bulletins scolaires des deux premiers trimestres ou du premier semestre et bulletins de l'année dernière,
- Relevé des présences/absences en cours de l'année,
- Décision d'orientation post 3^e le cas échéant.

Avis du psychologue de l'Education nationale

Avis sur la pertinence du changement de voie et sur le projet d'orientation

Nom, prénom / Date et signature du psychologue de l'Education nationale

Avis de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine

A compléter par l'établissement d'origine

Dispositifs mis en œuvre :

Résultats scolaires (moyennes de l'année en cours)

Français	Maths	Phy. Chimie	LV1	LV2	SVT	Hist-Géo	EPS	Ens PRO

Avis sur le 1er vœu : Favorable Défavorable

Avis sur le 2er vœu : Favorable Défavorable

Avis sur le 3e vœu : Favorable Défavorable

Avis sur le 4e vœu : Favorable Défavorable

Avis sur le 5e vœu : Favorable Défavorable

Commentaire :

Avis du chef d'établissement d'origine sur la demande de changement de voie d'orientation :

Avis de la commission passerelle sur le changement de voie d'orientation

Avis favorable

Avis défavorable

En cas d'avis défavorable, motifs :

En cas d'avis favorable, la commission émet un avis sur chaque vœu figurant dans le tableau ci-dessus (page 1).

Consignes complémentaires

Transmission de la fiche de candidature passerelle :

La fiche de candidature passerelle est transmise au CIO du secteur de l'établissement d'origine de l'élève pour être soumise à la commission passerelle, **pour le 5 juin 2026**.

Les dossiers hors académie sont envoyés à la DSDEN du département du 1^{er} vœu.

En parallèle de la transmission de la fiche de candidature passerelle, la candidature doit impérativement être saisie dans Affelnet-Lycée, par l'établissement d'origine, **pour le lundi 8 juin 2026 12h**.

Les passerelles concernant la voie générale sont traitées en dehors d'Affelnet-Lycée, aucune saisie n'est requise.

Rappel :

Les changements de spécialité au sein de la voie professionnelle ne relèvent pas de la procédure passerelle, Ces situations sont gérées dans le cadre des priorités définies et déclinées par la procédure d'affectation dans Affelnet-Lycée.

Calendrier des opérations passerelle

Calendrier récapitulatif des opérations		
Dates	Déroulement de la procédure « passerelles »	Acteurs
De mars à mai 2026	Mise en œuvre de l'accompagnement des élèves qui envisagent un changement de voie d'orientation et engagement du dialogue avec les familles Constitution du dossier passerelle – Avis à porter sur chacun des vœux	Etablissement d'origine
Vendredi 5 juin 2026	Date limite de transmission des dossiers passerelles : Au CIO du secteur pour les candidatures issues des établissements publics et privés (dont agricoles et CFA) A la DSDEN de l'établissement d'accueil pour les-candidats hors académie	Etablissement d'origine
	Préparation des commissions en bassins	DCIO
Lundi 8 juin 2026 12h	Fermeture d'Affelnet-Lycée Date limite de saisie des vœux d'affectation	
Semaine du 8 au 12 juin 2026	Commissions passerelles en bassin	Commission
Vendredi 12 juin 2026	Date limite pour la transmission des avis passerelle à la DSDEN	DCIO